

# A.P.E.S.C.

Association pour la Protection de l'Environnement et du Site de Chevreuse  
apesc.chevreuse@gmail.com <https://www.apesc-chevreuse.org>

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 SEPTEMBRE 2023

**Membres du Conseil d'Administration présents :** Béatrice AVRIL, Guy AVRIL, Serge BRAS, Jean-Jacques DECAESTECKE, Jacques EMPINET, Bruno FAGNOU, Claude GUIMON, Patrick ZIMMERMANN

**Membres du Conseil d'Administration excusés :** Dominique LE GUERN, Raymond PEIFFER, Victor YARHI donnent pouvoir à Jacques EMPINET et Daniel SCHLIM donne pouvoir à Patrick ZIMMERMANN

**Adhérente invitée :** Martine BRAS,

**Adhérente invitée absente :** Sylvie BENOIT-MARECHAL

La séance est ouverte à 20H09 sous la présidence de Jacques EMPINET .

### ORDRE DU JOUR :

- Adoption du CR du CA du 27 juin dernier ;
- Bilan de notre participation au forum des associations du 9 septembre 2023
- Communication (organisation de la diffusion du prospectus, lettre de l'APESC, site) ;
- Pollution du Rhodon ;
- Renaturation de la mare aux canards ;
- Autres sujets

#### **1. Adoption du CR du CA du 27/6 et de la résolution n° 2304-04 qui a été votée.**

Résultats du vote sur l'adoption du CR du CA du 27 juin 2023 :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

**A été adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

#### **2. Bilan sur notre participation au forum des associations**

Ce forum a été un véritable succès, les prospectus et les affiches ont été sortis en temps et en heure. Les résultats sont très satisfaisants :

- 12 bulletins d'adhésion fermes et plus d'une dizaine en mode de réflexion sur St-Remy et Chevreuse.
- Une cinquantaine de personnes nous ont communiqué leurs coordonnées.

Avant les forums de cette année, l'APESC comprenait 70 adhérents. En plus des nouveaux recrutements, l'objectif est aussi que plus d'adhérents deviennent actifs et partagent leurs compétences.

Ces forums nous ont donné l'occasion de faire connaître notre association plus largement. Notre ambition étant d'agir pour protéger l'environnement, sur toutes les communes de la Vallée de Chevreuse, il faut étoffer notre association, renforcer les groupes de travail en fonction des compétences de chacun.

Nous devons être tous les ambassadeurs de notre association, le forum nous a donné cette dynamique. Il y a aussi le fait que nous soyons reconnus par différentes entités mais aussi par les syndicats, le PNR, les communes etc., plus nous serons nombreux et plus nous aurons des oreilles attentives sur ce que nous faisons.

#### **Améliorer notre participation aux prochains forums des associations en 2024**

- La présence de trois personnes, le matin, sur le stand est nécessaire aux heures de grandes affluences ;
- Porter un badge pour nous identifier ;
- Ressortir les questions exprimées lors du forum, il serait très utile de faire un petit registre ;
- Afficher, en plus des oiseaux, des photos et schémas, plus représentatifs des actions menées par nos différents groupes de travail, ce serait plus parlant ;
- Donner des tracts aux personnes intéressées par la protection de l'environnement sur un sujet ou un autre, les inciter à nous rejoindre ;

Nous pourrions aussi participer à d'autres forums sur d'autres communes de la Vallée.

### **3. Communication :**

Victor YARHI enverra un courrier spécifique à ceux qui ont adhéré.

Sylvie BENOIT-MARECHAL enverra les lettres d'informations, à tous les contacts qui ont laissé leurs coordonnées, selon la liste d'une cinquantaine de noms récupérés lors des forums, qui ne sont pas forcément adhérents mais qui peuvent le devenir, en les tenant régulièrement informés. Leur transmettre déjà la lettre n°1 et 2.

Nous allons travailler sur la troisième lettre de l'APESC, vraisemblablement sur le forum, sur les questions et remarques qui ont été posées et les réponses à donner.

Sylvie BENOIT-MARECHAL va prendre en charge, à la place de Jacques EMPINET, les évolutions et les modifications du site, elle va faire vivre la communication.

#### **Nous avons besoin de volontaires pour la distribution des tracts (5000 prospectus) sur :**

- Chevreuse, les Hauts de Chevreuse, la Résidence de la Madeleine, la résidence de la vallée de Chevreuse, Quartier du Rhodon, Trottigny, Hautvilliers.
- Identifier des zones pour boîter sur Saint Rémy, Choisel, Saint Lambert, Cernay.

La distribution des tracts est répartie par secteur, selon plan fourni par Jean-Jacques DECAESTECKE :

- Patrick ZIMMERMANN : secteur 1
- Sylvie BENOIT-MARECHAL et Patrick EMPINET secteur 2
- Jean-Jacques DECAESTECKE : secteur 11
- Claude GUIMON : secteur 6
- Martine et Serge BRAS : secteur 7A et 7B
- Guy AVRIL : secteur 9B et 9C

Ne pas oublier de déposer des tracts chez les commerçants et autres.

Pourquoi ne pas organiser un pot de l'amitié lors de la galette des rois ?

#### 4. Pollution du Rhodon

Quelques points d'information sur cette pollution :

- La pollution du Rhodon est ancienne et a fait l'objet de plusieurs discussions au sein de la CCHVC. Le maire de Saint-Remy, menace de déposer une plainte
- La station d'épuration actuelle du Mesnil et de la Verrière est toujours opérationnelle mais n'est plus aux normes. Les marchés pour une nouvelle station ont été passés. Les études vont se terminer à la fin de l'année et les travaux de construction devraient commencer début 2024.
- A St-Lambert une épuration devait être construite, le projet a été stoppé notamment par suite des interventions de l'AAVRE.
- L'assainissement des 12 pavillons du Clos de Launay à Saint-Lambert est non collectif. Les eaux usées de ces pavillons sont connectées sur une fosse septique de trop petites dimensions qui déborde régulièrement vers le Rhodon. Le pompage n'est effectué qu'une fois par mois, ce qui est nettement insuffisant.
- Une microstation d'épuration pour l'ensemble des 12 pavillons pourrait être construite en bénéficiant possiblement d'une subvention.
- Milon La Chapelle fait le choix d'un assainissement non collectif car son habitat ne présente pas une caractéristique urbaine, elle n'adhère donc pas au SIAHVY. Les habitants sont soumis à une redevance au SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

La question de la pollution du Rhodon entre dans l'activité du groupe « Ruissellement des eaux » qui traite déjà du ruissellement des eaux de pluie du plateau de la Madeleine.

Jean-Jacques DECAESTECKE doit envoyer ses fichiers des plans sur le ruissellement du coteau de la Madeleine.

**Le 4 octobre à 11h rendez-vous SIAHVY.**

**Seront présents :** Guy AVRIL, Martine BRAS, Serge BRAS, Jean-Jacques DECAESTECKE , Jacques EMPINET et Victor YARHI

**L'ordre du jour de cette rencontre portera sur :**

- Présentation de l'agence SIAHVY ;
- Présentation de l'APESC ;
- Gestion du ruissellement des eaux en général ;
- Ruissellement du coteau de la Madeleine ;
- Pollution du Rhodon ;
- Comment travailler ensemble.

La préparation à la réunion SIAHVY aura lieu le 30 septembre à 14 h chez Serge Bras avec la participation de Guy AVRIL, Jean-Jacques DECAESTECKE et Jacques EMPINET.

**5. Renaturation de la mare aux canards**

La prise de position suivante est soumise au vote du Conseil d'Administration :

*La mare aux canards est un site auquel les chevrotins sont très attachés, il attire de nombreuses familles dont les plus jeunes se font un grand plaisir d'observer la faune et la flore. Or, depuis plusieurs années, les berges se sont fortement dégradées et l'on assiste à une forte augmentation de la population de ragondins et de volatiles.*

*La rénovation des berges est devenue une nécessité et il est compréhensible que ces travaux soient l'occasion d'engager une renaturation plus profonde avec valorisation de la biodiversité.*

Le coût de la renaturation de la mare aux canards fait polémique, de l'ordre de 50 % seraient subventionnés. La question du budget ne rentre pas dans le rôle de notre association, nous devons traiter uniquement de l'environnement.

Nos débats doivent porter sur plusieurs objectifs :

- Intégration du projet dans l'environnement du Parc des Sports et de la Vallée.
- La gestion hydraulique de la mare est-elle conforme à celle des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI) ?
- La création du marais correspond-elle aux recommandations de création des zones humides favorisant la biodiversité ?
- Le ponton d'observation ainsi que la passerelle répondent-ils aux exigences pédagogiques en direction des jeunes et moins jeunes générations ?
- L'ensemble des éléments doivent répondre aux exigences de sécurité des personnes.

Une réunion de travail au service d'urbanisme afin d'étudier le dossier est programmée.

Chacun s'exprime sur la renaturation de la mare aux canards.

Nous procédons au vote sur le principe général du projet (texte en italique et police verte ci-dessus)

Résultats du vote :

Contre :

0

Abstention : 2 (Patrick ZIMMERMANN, Daniel SCHLIM)

Pour : 10

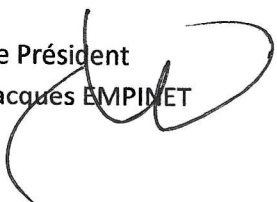
**A été adopté par la majorité des présents et représentés**

## 6. Autres sujets

Jean-Jacques propose de faire une projection sur la biodiversité.

Fin de séance à 22h47

Le Président  
Jacques EMPINET



Le Secrétaire  
Serge BRAS

